



## Guide d'utilisation du service en ligne SOPRANO e-APS

### *Gestion dématérialisée des Autorisations de flux de Produits Stratégiques*

Dernière mise à jour : 20/12/2023

Les flux transfrontaliers de matériels de guerre, armes à feu, munitions et leurs éléments sont soumis à la délivrance d'autorisations préalables.

Le service en ligne SOPRANO e-APS est conçu pour les professionnels et les particuliers souhaitant obtenir l'autorisation requise pour l'importation, l'exportation, l'introduction ou l'expédition de matériel de guerre, d'arme, de munition ou de leurs éléments ; à l'exception des matériels relevant, à l'exportation ou à l'expédition, de l'arrêté du 27 juin 2012 modifié.

Selon la nature du matériel et du flux considéré, e-APS détermine l'autorisation requise ainsi que les justificatifs nécessaires à l'instruction de la demande.

Il intègre par ailleurs une interface permettant à l'utilisateur :

- de dialoguer avec le service douanier instructeur ;
- de suivre l'état d'avancement de sa demande ;
- de conserver l'historique de ses dossiers.

Les différents types d'autorisations :

- Licence d'exportation d'armes à feu (LEAF),
- Autorisation individuelle d'importation de matériels de guerre et d'armes à feu (AIMG),
- Accord préalable (AP),
- Permis de transfert (PT),
- Agrément de transfert (AT).

# Sommaire

I. INSCRIPTION PRÉALABLE.....	3
ÉTAPE 1 : S'INSCRIRE ET CRÉER UN COMPTE PERSONNEL SUR DOUANE.GOUV.FR.....	3
ÉTAPE 2 : CERTIFIER SON COMPTE (POUR LES PROFESSIONNELS UNIQUEMENT).....	3
II. ACCÉDER A SOPRANO eAPS.....	4
A. À LA PREMIÈRE CONNEXION.....	5
B. LORS DES CONNEXIONS ULTÉRIEURES.....	5
III. DÉPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION.....	6
ÉTAPE 1 : INFORMATIONS & MATÉRIEL.....	6
A. INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	6
B. MATÉRIEL.....	6
ÉTAPE 2 : DEMANDEUR ET EXPÉDITEUR.....	12
INSÉRER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES.....	15
ÉTAPE 3 : RÉCAPITULATIF.....	16
ÉTAPE 4 : TRANSMISSION.....	16
IV. TRAITEMENT DE LA DEMANDE.....	17
V. CONTACTS.....	18
ANNEXE n°1.....	19
ANNEXE n°2.....	22

## I. INSCRIPTION PRÉALABLE

### ÉTAPE 1 : S'INSCRIRE ET CRÉER UN COMPTE PERSONNEL SUR DOUANE.GOUV.FR

<https://www.douane.gouv.fr/sinscrire-et-creer-un-compte-personnel-sur-douanegouvfr>

1. Accédez au site <https://www.douane.gouv.fr>.
2. En haut à droite de la page d'accueil, dans l'encadré « Mon espace personnel », [cliquez sur « S'inscrire »](#).
3. Renseignez vos informations de connexion :
  1. **Identifiant** : entre **8 et 20 caractères** alphanumériques (les caractères - et \_ sont acceptés).
  2. **Mot de passe** : en caractères alphanumériques, **avec obligatoirement** un caractère spécial, un chiffre et une lettre majuscule.
  3. Adresse de courrier électronique.
4. Renseignez vos informations personnelles :
  1. Nom ;
  2. Prénom ;
  3. En option, vos coordonnées : numéros de téléphone et adresse postale.
5. Cochez la case « J'accepte les conditions générales d'utilisation » après les avoir consultées en suivant le lien « Consulter les conditions générales d'utilisation ».
6. Cliquez sur le bouton « CRÉER MON COMPTE ».
7. Un courriel est envoyé sur l'adresse indiquée en 3.3 : **à réception, cliquez sur le lien de confirmation pour activer votre compte.**

Si vous n'avez pas reçu le message de confirmation vous pouvez :

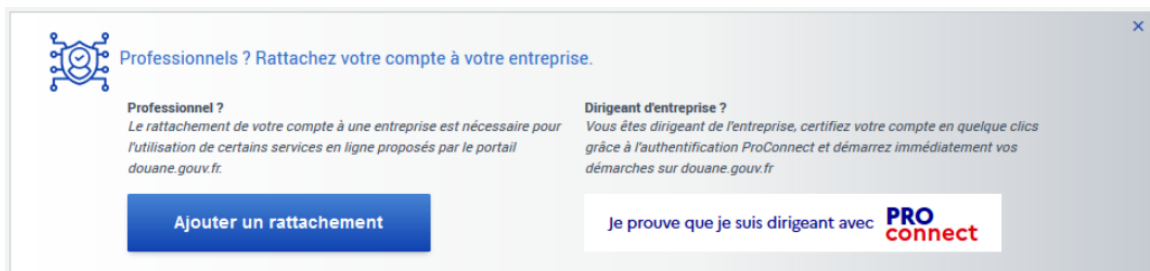
- Vérifier sa présence dans le dossier « *Spam* » de votre messagerie électronique ;
- Recevoir un nouveau lien de confirmation ;
- En cas d'échec, faire une demande d'assistance.

Le lien de confirmation est uniquement valable pendant **24 heures**. Au-delà, vous devrez recommencer la procédure.

### ÉTAPE 2 : CERTIFIER SON COMPTE (POUR LES PROFESSIONNELS UNIQUEMENT)

Si vous êtes un professionnel de l'armement civil ou militaire, vous devez certifier le compte que vous venez de créer.

Connectez-vous à votre espace personnel puis rattacher votre compte au numéro SIRET du siège social, en utilisant le bouton "Ajouter un rattachement" ou "Je prouve que je suis dirigeant avec PROconnect" :



Si vous utilisez le bouton "Ajouter un rattachement" en lieu et place de PROConnect, vous devrez ensuite contacter le pôle d'action économique (PAE) de la direction régionale des douanes dont vous dépendez pour qu'il certifie votre compte :

<https://www.douane.gouv.fr/les-cellules-conseil-aux-entreprises-ccce>

## II. ACCÉDER A SOPRANO EAPS

1. Accédez au site <https://www.douane.gouv.fr>.
2. En haut à droite de la page d'accueil, dans l'encadré « Mon espace personnel », cliquez sur « Se connecter ».
3. Entrez votre Identifiant et votre mot de passe et cliquez sur « Me connecter »
4. Dans la rubrique VOS SERVICES EN LIGNE, cliquez sur « Demande d'autorisation douanière et fiscale » :

VOS SERVICES EN LIGNE présentés selon votre fréquence d'utilisation

[→ Tous les services en ligne](#)

Service opérationnel    Message informatif    Incident à portée limitée    Incident majeur

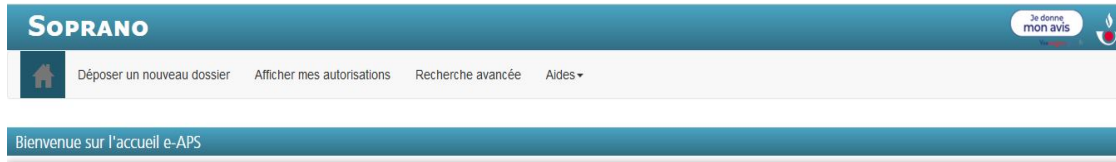
 Service opérationnel	 Message informatif	 Incident à portée limitée	 Incident majeur
  <b>Demande d'autorisation douanière et fiscale (SOPRANO-Accès)</b> La plateforme SOPRANO-AS gère la délivrance des autorisations octroyées par... <a href="#">→ Information sur le service</a>	  <b>Demande d'autorisation douanière et fiscale (SOPRANO)</b> ATTENTION ! Depuis le 12 janvier 2022, la pr... <a href="#">→ Information sur le service</a>	  <b>Consultation d'une déclaration à l'export (AUBETTE)</b> Statut de la déclaration en douane et caractère communautaire de la... <a href="#">→ Information sur le service</a>	  <b>Déclaration d'argent liquide avec DALIA</b> Déclarer vos transports physiques d'argent liquide d'un montant égal ou... <a href="#">→ Information sur le service</a>

5. Sur la ligne e-APS, cliquez sur « Entrer dans le domaine d'activité » :

### POUR COMMENCER, CHOISISSEZ VOTRE DOMAINE D'ACTIVITÉ

<b>Demande d'intervention</b>	<a href="#">→ Entrer dans le domaine d'activité</a>
<b>Fiscalité</b>	<a href="#">→ Entrer dans le domaine d'activité</a>
<b>e-APS</b>	<a href="#">→ Entrer dans le domaine d'activité</a>
<b>EORI</b>	<a href="#">→ Entrer dans le domaine d'activité</a>

## A. À LA PREMIÈRE CONNEXION

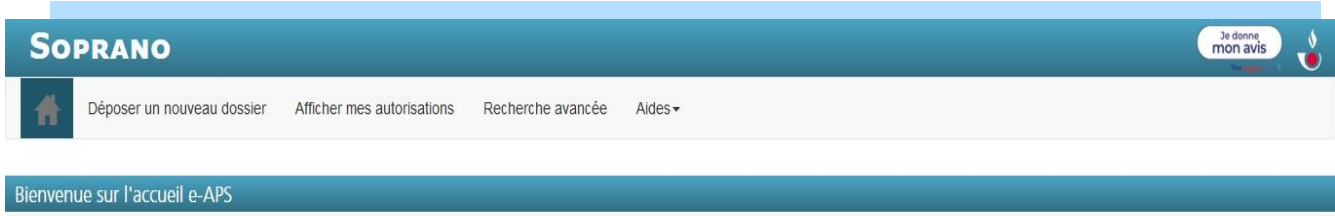


Vous n'avez aucun dossier de déposé sur Soprano. Pour utiliser le service, veuillez choisir "Déposer un nouveau dossier".



L'accueil comprend 5 onglets :

- **Déposer un nouveau dossier** : permet d'effectuer une demande d'autorisation
- **Afficher mes autorisations** : affichage, sous forme de tableau synthétique, de l'ensemble des décisions délivrées par le SAMIA via e-APS. Vos autorisations sont archivées dans votre dossier
- **Recherche avancée** : moteur de recherche permettant de retrouver une demande / une autorisation ;
- **Mes documents** (onglet accessible aux comptes certifiés uniquement) : les pièces à joindre utilisables à l'appui d'une demande sont archivées, si vous le souhaitez, dans ce dossier
- Une rubrique Aides



Numéro de demande	Statut	Demandeur	Affecté à	Date de création	Date de dernière mise à jour	Type	Alerte
21515505	Brouillon			09/07/2021 09:20:06	09/07/2021 09:20:06	EAPS	

## B. LORS DES CONNEXIONS ULTÉRIEURES

En plus des onglets situés en partie supérieure, l'écran d'accueil affiche la liste des dossiers pour lesquels une action de l'utilisateur est attendue (dossiers « A traiter ») et la liste des dossiers en cours de traitement par le service douanier instructeur (dossier « En attente » ou « En instruction »).

### III. DÉPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION

Ce processus est composé de 4 étapes dont certaines se composent de plusieurs écrans et plusieurs sous rubriques. Sélectionnez « Déposer un nouveau dossier ». Apparaît alors le premier écran du processus de dépôt de dossier.

#### ÉTAPE 1 : INFORMATIONS & MATÉRIEL

##### A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Répondez aux 4 premières questions en fonction de votre situation et du flux :



##### Quel type de demandeur êtes-vous ?

- Personne morale sans SIRET  Personne physique

##### Êtes-vous enregistré au Registre du commerce et des sociétés ?

- Oui  Non

##### À quelle catégorie suivante appartenez-vous ? \*

- Autre  Chasseur  Collectionneur  Licencié de Ball Trap  
 Personne exposée à des risques sérieux du fait de mon activité professionnelle  Tireur sportif

##### Quels sont les pays de départ et d'arrivée du matériel ?

\* Allemagne



\* France

##### B. MATÉRIEL

Suite à la mise en place du Système d'information sur les armes (SIA) par le ministère de l'Intérieur, tout modèle d'arme de la catégorie A, B ou C dispose d'un code RGA (pour Référentiel Général des Armes) composé de deux lettres et trois chiffres.

IL S'AGIT D'UNE ARME À FEU ET JE CONNAIS SON CODE RGA

S'il s'agit d'une arme à feu et que vous connaissez le code RGA :

- répondez « Oui » à la question « S'agit-il d'une arme à feu ? »
- « Non » à la question « Est-ce que l'arme est classé A2 2 ? »
- renseignez le code RGA et cliquez en dehors du champ. Le matériel correspondant apparaîtra.
- cliquez sur « J'AJOUTE CE MATERIEL A MA DEMANDE »

**S'agit-il d'une arme à feu ? \***

Oui  Non

**Est-ce que l'arme est classé A2 2 ? \***

Oui  Non

**Renseignez votre référence RGA \***

Si vous ne possédez pas de référence RGA, merci de vous rapprocher du SCAE pour faire enregistrer vos armes

Reference RGA :

**Matériel correspondant**

CARABINE
Classement : C 1° b)

[J'AJOUTE CE MATERIEL À MA DEMANDE >](#)

IL NE S'AGIT PAS D'UNE ARME À FEU (ÉLÉMENTS, MUNITIONS, CHARGEURS...) OU JE NE CONNAIS PAS LE CODE RGA DE L'ARME A FEU

S'il ne s'agit pas d'une arme à feu ou si vous ne connaissez pas le code RGA de l'arme à feu :

- répondez « Non » à la question « S'agit-il d'une arme à feu ? »
- si vous répondez « Oui » à la question « Connaissez-vous le classement du matériel ? », vous pourrez indiquer le classement puis choisir le matériel correspond dans le tableau qui s'affiche.
- si vous répondez « Non » à la question « Connaissez-vous le classement du matériel ? », des champs descriptifs sont proposés pour vous aider à trouver la description exacte du matériel en question.
- cliquez sur « J'AJOUTE CE MATERIEL A MA DEMANDE »

⌘ **Pour vous aider : retrouvez en annexe n°1 les principaux classements des armes et munitions**

⌘ **Précisions :** Si le matériel est un lot d'ogives de catégorie B, vous devez sélectionner dans le tableau « Projectile » et non « Munitions » après avoir sélectionné la catégorie B10°.

B	Munitions à percussion centrale et leurs éléments conçus pour les armes de poing mentionnées au 1° à l'exception de celles classées en catégorie C par un arrêté conjoint des ministres de la défense et de l'intérieur, des ministres chargés des douanes et de l'industrie	Éléments de ces munitions : projectile, amorce, douille, douille amorcée, douille chargée, douille amorcée et chargée	projectile		AP
---	--	---	------------	--	----

### S'agit-il d'une arme à feu ? \*

Oui  Non

### Est-ce que l'arme est classé A2 2 ? \*

Oui  Non

### Connaissez-vous le classement du matériel ?

Oui  Non

C 1 b

Exemple : A1-7\*, saisir : A dans la première case, 1 dans la deuxième case et 7 dans la troisième case  
Puis cliquer sur le bouton suivant afin de voir tous les matériaux correspondants à ce classement.

### Liste des matériels correspondants :

Catégorie	Descriptif 1	Descriptif 2	Descriptif 3	Descriptif 4	Type d'autorisation
C	Armes à feu d'épaule et leurs éléments	A répétition manuelle dont le projectile a un diamètre inférieur à 20 mm équipées de systèmes d'alimentation permettant le tir de 11 munitions au plus, sans qu'intervienne le réapprovisionnement, ainsi que les systèmes d'alimentation de ces armes	Percussion centrale 1	Arme à feu à répétition manuelle dont le projectile a un diamètre inférieur à 20 mm équipées de systèmes d'alimentation permettant le tir de 11 munitions au plus, sans qu'intervienne le réapprovisionnement	AP
C	Armes à feu d'épaule et leurs éléments	Système d'alimentation utilisables par les armes semi-automatiques classées aux 2° et 4° de la catégorie B			AP
C	Armes à feu d'épaule et leurs éléments	A répétition manuelle dont le projectile a un diamètre inférieur à 20 mm équipées de systèmes d'alimentation permettant le tir de 11 munitions au plus, sans qu'intervienne le réapprovisionnement, ainsi que les systèmes d'alimentation de ces armes	Percussion annulaire	Arme à feu à répétition manuelle dont le projectile a un diamètre inférieur à 20 mm équipées de systèmes d'alimentation permettant le tir de 11 munitions au plus, sans qu'intervienne le réapprovisionnement	AP

### Matériel correspondant

Armes à feu d'épaule

Classement : C 1 b

J'AJOUTE CE MATÉRIEL À MA DEMANDE >

2

Après avoir cliqué sur « J'AJOUTE CE MATÉRIEL A MA DEMANDE », cliquez sur « CONFIRMER » :



Vous allez remplir une demande d'Accord Préalable. Confirmez-vous ce choix ?

ANNULER

CONFIRMER



⌘ **Précisions :**



- *SOPRANO eAPS choisit l'autorisation adéquate (ici un accord préalable) automatiquement en fonction du flux et du matériel.*
- *Certains matériels relevant du même classement à l'exportation peuvent requérir des autorisations différentes selon leurs caractéristiques.*

Une nouvelle fenêtre en 2 parties s'ouvrira pour décrire le matériel en question. Si vous avez indiqué un numéro RGA, un certain nombre de champs seront pré-remplis.

**Page 1/2**

Vous avez ajouté un nouveau matériel, avant de passer à l'étape suivante, veuillez préciser les caractéristiques avant de poursuivre.

**Caractéristiques des armes à feu :**

Matériel concerné :	<b>Armes à feu d'épaule</b>	Classement :	<b>C 1 b</b>
* Marque	<input type="text"/>	* Modèle	<input type="text"/>
* Calibre	<input type="text"/>	Date de fabrication JJ/MM/AAAA	<input type="text"/>  
* Type de canon	<input type="text"/>	* Percussion	<input type="text"/>
* Longueur de l'arme (cm)	<input type="text"/>	* Mode de rechargement	<input type="text"/>
* Nombre de coups que l'arme peut tirer sans rechargement	<input type="text"/>	* Dispositif de rechargement à pompe	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
* Longueur de canon	<input type="text"/> cm		
<input type="text"/>			

\* champ obligatoire

ANNULER

PAGE SUIVANTE >

⌘ **Précisions :**

- *Nombre de coups que l'arme peut tirer sans rechargement = capacité du magasin ou chargeur + capacité en chambre.*
- *Si le matériel correspond à des chargeurs, indiquez le calibre et la capacité du chargeur dans le champ « Autres caractéristiques »*
- *Si vous achetez une arme livrée avec plus d'un chargeur/magasin, indiquez dans le champ « Autres caractéristiques » : livrée avec x chargeurs/magasins de x coups.*
- *Les champs longueurs (en cm) acceptent seulement des nombres entiers (arrondir à l'unité si besoin).*

## Exemple :

### Page 1/2

Vous avez ajouté un nouveau matériel, avant de passer à l'étape suivante, veuillez préciser les caractéristiques avant de poursuivre.

#### Caractéristiques des armes à feu :

Matériel concerné :	<b>Armes à feu d'épaule</b>	Classement :	<b>C 1 b</b>
* BROWNING		* European	
* Autres calibres		Date de fabrication JJ/MM/AAAA	
300 WIN MAG		* Centrale	
* Rayé		* A répétition manuelle	
119		* Dispositif de rechargement à pompe	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non
3			
* Longueur de canon	66		
Livrée avec 2 magasins de 2 coups. Capacité de l'arme : 2 + 1 = 3			

ANNULER

PAGE SUIVANTE >

\* champ obligatoire

### Page 2/2

Vous avez ajouté un nouveau matériel, avant de passer à l'étape suivante, veuillez préciser les caractéristiques avant de poursuivre.

#### Autres informations :

Matériel concerné :	<b>Armes à feu d'épaule</b>	Classement :	<b>C 1 b</b>
* Quantité		* CIP <input checked="" type="radio"/> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sais pas	
* Valeur		* Devise	
* Numéro d'identification		* Pays d'origine	
* Arme ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre		<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	
Code douanier			

ANNULER

< RETOUR

AJOUTER >

\* champ obligatoire

### ⌘ Précisions :

- La valeur à indiquer est la valeur totale (prix unitaire X quantité). Dans le cas d'une exportation ou importation, cette valeur ne pourra pas être inférieure à la valeur en douane déclarée lors du dédouanement.
- Le champ « Valeur » n'accepte que des chiffres
- Le numéro d'identification correspond au marquage de l'arme aussi appelé numéro de série. Si la demande concerne des munitions ou que le numéro de série est inconnu, ajouter un espace pour contourner ce champ obligatoire. Les numéros de série des armes à feu et leurs éléments doivent être obligatoirement renseignés pour les demandes de permis de transfert (expédition vers l'UE).
- Le pays d'origine est le pays de fabrication du matériel.

### Exemple :

#### Page 2/2

Vous avez ajouté un nouveau matériel, avant de passer à l'étape suivante, veuillez préciser les caractéristiques avant de poursuivre.

#### Autres informations :

Matériel concerné :	<b>Armes à feu d'épaule</b>	Classement :	<b>C 1 b</b>
* <input type="text" value="1"/>		* CIP <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Ne sais pas	
* <input type="text" value="1000"/>		* <input type="text" value="€"/>	
* <input type="text" value="A2352"/>		* <input type="text" value="Belgique"/>	
* Arme ayant l'apparence d'une arme automatique de guerre		<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	
<input type="text" value="Code douanier"/>			
<input type="button" value="ANNULER"/>	<input type="button" value=" &lt; RETOUR"/>	<input type="button" value=" AJOUTER &gt;"/>	



Une fois le premier matériel intégré dans votre demande, vous pouvez ajouter d'autres matériels en cliquant sur « AJOUTER UN MATÉRIEL » :

#### Matériels à déclarer

Numéro d'ordre	Référence RGA / Classement du matériel	Libellé	Type d'autorisation	Éditer / retirer
1	- / C 1 b	Armes à feu d'épaule	AP	<input type="button" value="✎"/> <input type="button" value="🗑"/>

Une fois votre liste de matériels complétée, vous pouvez passer à l'étape 2 :

**Matériels à déclarer**

Numéro d'ordre	Référence RGA / Classement du matériel	Libellé	Type d'autorisation	Éditer / retirer
1	- / C 1 b	Armes à feu d'épaule	AP	 


⚠ **Précisions :** Dans le cas d'une exportation ou importation (flux avec un pays tiers à l'Union européenne), vous pouvez indiquer également le code douanier de la marchandise (espèce tarifaire). Voir annexe n°2.

## ÉTAPE 2 : DEMANDEUR ET EXPÉDITEUR

Dans un premier temps, intégrez vos informations personnelles.




### Informations sur le demandeur :

* Nom	<input type="text"/>	* Prénom	<input type="text"/>
* Date de naissance JJ/MM/AAAA 	<input type="text"/>	* Lieu de naissance	<input type="text"/>
* Nationalité	<input type="text"/>	* Adresse	<input type="text"/>
* Code Postal et Ville	<input type="text"/>	* Courriel	<input type="text"/>
* Téléphone	<input type="text"/>		
* Numéro de licence de tir	<input type="text"/>		

### ⚠ Précisions :

- Les champs « Code postal et ville » nécessitent des chiffres et des lettres
- L'adresse postale doit être précise car c'est à cette adresse qu'est envoyée l'autorisation.
- Le numéro d'identifiant du chasseur correspond au numéro situé en bas du code barre (14 chiffres) sur la validation de permis de chasse ainsi que sur les permis de chasse français récents.

VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER 2008-2009

Départementale.....	044		N° 080708
Départementale Grand Gibier.....	044		
.....	.....	* 2 0 0 8 8 1 1 1 *	
.....	.....	Le 03/06/2009 à 09:17	
.....	.....	Mme	
.....	.....	5, rue	
.....	.....	4400	
.....	.....	<b>Permis de chasser</b>	
.....	.....	Numéro :	
.....	.....	Délivré le :	
.....	.....	Préfecture ou Pays :	

## Exemple :

### Informations sur le demandeur :

* LÉFOURE	* Martin
* 07/11/1985 	* PARIS 8
* Française	* 8 grande place
* 44000 NANTES	* m.lefoure452@gmail.com
* 0600000000	
* 20235689547125	

### La demande concerne-t-elle une personne mineure ?

Oui  Non

Dans un deuxième temps, intégrez les informations de l'expéditeur (pour un flux entrant en France) ou du destinataire (pour un flux sortant de France). S'il s'agit d'un armurier, choisissez « Personne morale ».

### Informations sur l'expéditeur \* :

\* L'expéditeur est :  une personne morale  une personne physique

* Raison sociale	* Adresse du siège social
* Code Postal et Ville du siège social	EORI
TIN	* Adresse d'expédition
* Code Postal et Ville d'expédition	Courriel
Téléphone	

### Informations complémentaires :

\* Motif

⌘ **Précisions :**

- L'adresse d'expédition doit être le lieu de départ du matériel (demande d'accord préalable ou d'AIMG).
- Dans le cas d'une transaction entre particuliers, des champs spécifiques pour l'adresse de livraison seront disponibles pour indiquer l'adresse d'un armurier en France :

\* Adresse de livraison :

* Raison sociale	* Adresse
Code Postal et Ville	

- Dans le cas d'une importation ou exportation, le champ « bureau de douane » est à renseigner que s'il est connu. Si vous ne faites pas vos opérations douanières vous-même, consultez la société en charge des opérations de dédouanement (transitaire). Si vous avez un doute sur le bureau de douane, il est préférable de ne pas choisir de bureau.

**Exemple :**

— Informations sur l'expéditeur \* :

\* L'expéditeur est :

une personne morale  une personne physique

* Armurerie WAFFEN	* Lambertstraße 19
36251 Bad Hersfeld	EORI
TIN	* Lambertstraße 19
36251 Bad Hersfeld	Courriel
Téléphone	

— Informations complémentaires :

\* Achat

Précédent

SAUVEGARDER MA SAISIE

ETAPE SUIVANTE >

## INSÉRER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

En fonction de votre qualité (chasseur, tireur, armurier ...), du matériel demandé et du flux, un certain nombre de pièces justificatives seront demandées à cette étape.

Pour compléter la saisie de dossier, vous devez joindre les copies des pièces justificatives suivantes :

Formats acceptés : [bmp, DOC, DOCX, GIF, JPEG, JPG, MPG, ODP, ODS, ODT, PDF, PNG, PPT, PPTX, RTF, SXC, SXI, SXW, TIF, TIFF, XLS, XLSX]

OU	<b>LICENCE DE TIR :</b>	<input type="text" value="Donnez un nom à votre document"/>	<input type="text" value="Date d'expiration JJ/MM/AAAA"/>		<a href="#">CHARGER UNE COPIE</a>
	<b>LICENCE DE BIATHLON :</b>	<input type="text" value="Donnez un nom à votre document"/>	<input type="text" value="Date d'expiration JJ/MM/AAAA"/>		<a href="#">CHARGER UNE COPIE</a>
<b>RECEPISSE DE DECLARATION DE L'ARME (OU DE LA CARCASSE OU DE LA PARTIE INFERIEURE DE LA BOITE DE CULASSE) :</b>					
		<input type="text" value="Donnez un nom à votre document"/>	<input type="text" value="Date d'expiration JJ/MM/AAAA"/>		<a href="#">CHARGER UNE COPIE</a>
OU	<b>LICENCE DE TIR :</b>	<input type="text" value="Donnez un nom à votre document"/>	<input type="text" value="Date d'expiration JJ/MM/AAAA"/>		<a href="#">CHARGER UNE COPIE</a>
	<b>LICENCE DE BIATHLON :</b>	<input type="text" value="Donnez un nom à votre document"/>	<input type="text" value="Date d'expiration JJ/MM/AAAA"/>		<a href="#">CHARGER UNE COPIE</a>
<b>COPIE D'UN DOCUMENT D'IDENTITE (CNI OU PASSEPORT) :</b>					
		<input type="text" value="Donnez un nom à votre document"/>	<input type="text" value="Date d'expiration JJ/MM/AAAA"/>		<a href="#">CHARGER UNE COPIE</a>

### Liste des documents :

Aucun document



Ajouter

Pour insérer les documents, cliquez sur « CHARGER UNE COPIE » puis cliquez sur « DEPUIS MON ORDINATEUR ».

Plusieurs documents peuvent être intégrés sous le même intitulé (par exemple un fichier pour le recto de la carte nationale d'identité et un autre pour le verso seront intégrés en cliquant sur « CHARGER UNE COPIE » pour la ligne « COPIE D'UN DOCUMENT D'IDENTITÉ »).

**ATTENTION :** SOPRANO eAPS demande parfois le récépissé de déclaration de l'arme pour un achat à l'étranger. Il s'agit d'un bug informatique car l'arme n'a pas encore de récépissé. Vous devez intégrer un document autre (par exemple une facture) pour contourner cette demande sans objet.

⚠ **Précisions :** Pour une demande de licence d'exportation d'armes à feu (LEAF), l'autorisation d'importation du destinataire sera demandée. Vous devez renseigner le champ « Date d'expiration » avant d'intégrer le document en cliquant sur « CHARGER UNE COPIE ».

## Exemple :

Pour compléter la saisie de dossier, vous devez joindre les copies des pièces justificatives suivantes :  
Formats acceptés : [bmp, DOC, DOCX, GIF, JPEG, JPG, MPG, ODP, ODS, ODT, PDF, PNG, PPT, PPTX, RTF, SXC, SXI, SXW, TIF, TIFF, XLS, XLSX]

OU

**LICENCE DE TIR :**  
Donnez un nom à votre document  Date d'expiration JJ/MM/AAAA   [CHARGER UNE COPIE](#)

OU

**LICENCE DE BIATHLON :**  
Donnez un nom à votre document  Date d'expiration JJ/MM/AAAA   [CHARGER UNE COPIE](#)

**RECEPISSE DE DECLARATION DE L'ARME (OU DE LA CARCASSE OU DE LA PARTIE INFERIEURE DE LA BOITE DE CULASSE) :**  
Donnez un nom à votre document  Date d'expiration JJ/MM/AAAA   [CHARGER UNE COPIE](#)

OU

**LICENCE DE TIR :**  
Donnez un nom à votre document  Date d'expiration JJ/MM/AAAA   [CHARGER UNE COPIE](#)

OU

**LICENCE DE BIATHLON :**  
Donnez un nom à votre document  Date d'expiration JJ/MM/AAAA   [CHARGER UNE COPIE](#)

**COPIE D'UN DOCUMENT D'IDENTITE (CNI OU PASSEPORT) :**  
Donnez un nom à votre document  Date d'expiration JJ/MM/AAAA   [CHARGER UNE COPIE](#)

### Liste des documents :

Nom du document	Type de justificatif	Date d'expiration	Actions
CNI recto.pdf	COPIE D'UN DOCUMENT D'IDENTITE (CNI OU PASSEPORT)		 
CNI verso.pdf	COPIE D'UN DOCUMENT D'IDENTITE (CNI OU PASSEPORT)		 
Facture.pdf	RECEPISSE DE DECLARATION DE L'ARME (OU DE LA CARCASSE OU DE LA PARTIE INFERIEURE DE LA BOITE DE CULASSE)		 
Licence 2023-2024.pdf	LICENCE DE TIR		 

 FERMER

 Ajouter

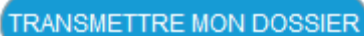
Une fois tous les documents intégrés, cliquez sur « Ajouter » en bas de la fenêtre.

## ÉTAPE 3 : RÉCAPITULATIF

Un récapitulatif de votre demande est fourni. Il est alors possible de modifier les données.

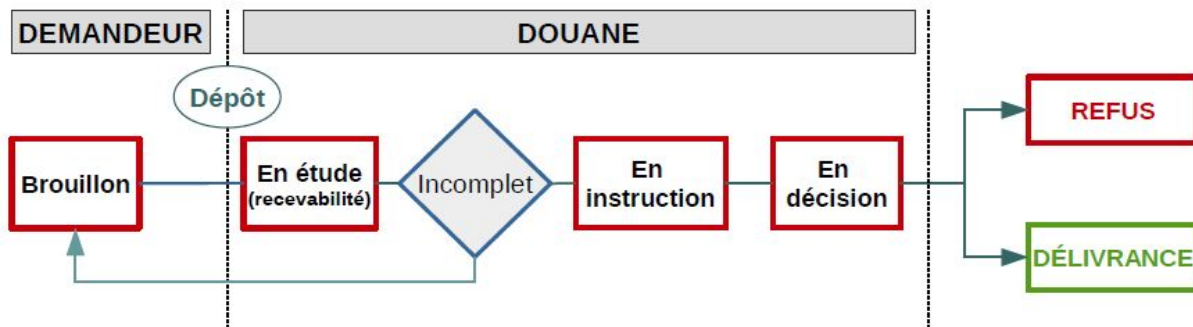
## ÉTAPE 4 : TRANSMISSION

Si votre demande est terminée, vous pouvez cliquer sur « TRANSMETTRE MON DOSSIER » :

 TRANSMETTRE MON DOSSIER



## IV. TRAITEMENT DE LA DEMANDE



Dans votre espace e-APS, les dossiers sont organisés entre les dossiers « A TRAITER » et les dossiers « EN ATTENTE » :

- Les dossiers à traiter sont les dossiers que vous devez compléter, soit, car ils ne sont pas encore transmis ou finalisés (statut « En brouillon »), soit, car le service douanier instructeur l'a renvoyé pour que vous le complétiez ou le corrigiez (statut « Incomplet »).
- Les dossiers en attente sont ceux qui sont en cours de traitement par le service douanier instructeur (statut « En étude », « En instruction » ou « En décision »).

**A TRAITER**

EN ATTENTE

Si le dossier vous est retourné, car il est incomplet :

- Cliquez sur votre dossier dans la page d'accueil de SOPRANO eAPS, rubrique « EN ATTENTE »
- En bas de la page, choisissez dans les actions possibles « Modifier le formulaire » et validez :

### Actions

\* Action :

Modifier le formulaire

Valider

Prenez connaissance du commentaire de l'agent instructeur, modifiez votre demande comme demandé et/ou insérez les pièces justificatives manquantes et validez toutes les étapes avant de retransmettre votre dossier.

### ≡ **Précisions :**

- Une fois votre autorisation octroyée, elle vous sera envoyée par courrier postal. Aucune modification ne doit être apportée dessus sous peine de la rendre inapplicable.
- Le dossier octroyé disparaît des tableaux « A TRAITER » et « EN ATTENTE ». Il se retrouve dans l'onglet « Afficher les autorisations ».

## V. CONTACTS

En cas de difficultés dans le dépôt d'une demande, adressez-vous au Service des Autorisations de Mouvement Internationaux d'Armes (SAMIA) : [samia-armes@douane.finances.gouv.fr](mailto:samia-armes@douane.finances.gouv.fr)

Direction générale des douanes et droits indirects  
Service des autorisations de mouvements internationaux d'armes (SAMIA)  
11, rue des deux communes – Immeuble les Allées  
93558 Montreuil cedex

Pour les questions générales sur l'importation/exportation de marchandises :

- Si vous êtes un particulier, vous pouvez contacter [Infos douane service](#).
- Si vous êtes un professionnel, vous pouvez contacter la cellule conseil aux entreprises du pôle d'action économique de votre direction régionale des douanes : <https://www.douane.gouv.fr/les-cellules-conseil-aux-entreprises-ccc>

## ANNEXE N°1

Extrait de l'article R311-2 du Code de la sécurité intérieure

B1°	Armes à feu de poing et armes converties en armes de poing non comprises dans les autres catégories ;
B2°	Armes à feu d'épaule : a) A répétition semi-automatique, à percussion centrale, dont le projectile a un diamètre inférieur à 20 mm, d'une capacité supérieure à 3 coups ou équipées d'un système d'alimentation amovible et n'excédant pas 11 coups sans qu'intervienne un réapprovisionnement ; a bis) A répétition semi-automatique à percussion annulaire, dont le projectile a un diamètre inférieur à 20 mm, d'une capacité supérieure à 3 coups ou équipées d'un système d'alimentation amovible et n'excédant pas 31 coups sans qu'intervienne un réapprovisionnement ; b) A répétition manuelle, dont le projectile a un diamètre inférieur à 20 mm, d'une capacité supérieure à 11 coups et n'excédant pas 31 coups sans qu'intervienne un réapprovisionnement ; c) Dont la longueur totale minimale est inférieure ou égale à 80 centimètres ou dont la longueur du canon est inférieure ou égale à 45 centimètres ; d) A canon lisse à répétition ou semi-automatiques dont la longueur totale minimale est inférieure ou égale à 80 cm ou dont la longueur du canon est inférieure ou égale à 60 cm ; e) A répétition semi-automatique ayant l'apparence d'une arme automatique ; f) A répétition manuelle munies d'un dispositif de rechargement à pompe suivantes : -armes à canon lisse ; -armes à canon rayé autres que celles répondant aux caractéristiques énoncées au b du 1° du III ou celles mentionnées au d du même 1° ;
B4°	Armes chambrant les calibres suivants, quel que soit leur type ou le système de fonctionnement ainsi que leurs munitions, douilles et douilles amorcées, à l'exception de celles classées dans la catégorie A : a) Calibre 7,62 × 39 ; b) Calibre 5,56 × 45 ; c) Calibre 5,45 × 39 ; d) Calibre 12,7 × 99 ; e) Calibre 14,5 × 114 ;
B5°	Éléments des armes classées aux 1°, 2°, 3° et 4° de la présente catégorie ;
B10°	Munitions à percussion centrale et leurs éléments conçus pour les armes de poing mentionnées au 1° à l'exception de celles classées en catégorie C par un arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre chargé des douanes ;
B11°	Système d'alimentation des armes de catégorie B ;

C1°	Armes à feu d'épaule : a) A répétition semi-automatique dont le projectile a un diamètre inférieur à 20 mm équipées de systèmes d'alimentation inamovibles permettant le tir de 3 munitions au plus sans qu'intervienne le réapprovisionnement ; b) A répétition manuelle dont le projectile a un diamètre inférieur à 20 mm équipées de systèmes d'alimentation permettant le tir de 11 munitions au plus, sans qu'intervienne le réapprovisionnement, ainsi que les systèmes d'alimentation de ces armes ; c) A un coup par canon ; d) A répétition manuelle à canon rayé munies d'un dispositif de rechargement à pompe chamberé pour les calibres 8, 10, 12, 14, 16, 20, 24, 28, 32, 36 et 410, d'une capacité inférieure ou égale à 5 coups, dont la longueur totale est supérieure à 80 cm, dont la longueur du canon est supérieure à 60 cm et dont la crosse est fixe ;
C2°	Éléments de ces armes ;
C4°	Armes et lanceurs dont le projectile est propulsé de manière non pyrotechnique avec une énergie à la bouche supérieure ou égale à 20 joules ;
C6°	Munitions et éléments de munitions classés dans cette catégorie selon les modalités prévues au 10° de la catégorie B ;
C7°	Munitions et éléments de munitions classés dans cette catégorie par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre chargé des douanes ;
C8°	Autres munitions et éléments de munitions des armes de catégorie C ;
C9°	Armes à feu des catégories A, B ou C neutralisées selon les modalités définies par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre chargé des douanes ;
C10°	Système d'alimentation des armes de catégorie C ;
D-a	Tous objets susceptibles de constituer une arme dangereuse pour la sécurité publique dont : - les armes non à feu camouflées ; - les poignards, les couteaux-poignards, les matraques, les projecteurs hypodermiques et les autres armes figurant sur un arrêté du ministre de l'intérieur ;
D-b	Générateurs d'aérosols lacrymogènes ou incapacitants d'une capacité inférieure ou égale à 100 ml sauf ceux classés dans une autre catégorie par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre chargé des douanes ;
D-c	Armes à impulsions électriques de contact permettant de provoquer un choc électrique à bout touchant sauf celles classées dans une autre catégorie par arrêté conjoint du ministre de l'intérieur et du ministre chargé des douanes ;

C6°	C7°
<ul style="list-style-type: none"> <li>- 25-20 Winchester (6,35 x 34 R)</li> <li>- 32-20 Winchester (8 x 33 Winchester ou 32-20-115)</li> <li>- 38-40 Remington (10,1 x 33 Winchester)</li> <li>- 44-40 Winchester (44-40-200)</li> <li>- 44 Remington Magnum - 45 Clot ou 45 long Colt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 7,5 x 54 MAS</li> <li>- 7,5 x 55 Suisse</li> <li>- 30 MI (7,62 x 33)</li> <li>- 30-06 Springfield ou 7,62 x 63</li> <li>- 308 Winchester ou 308 OTAN (7,62 x 51 ou 7,62 x 51 OTAN)</li> <li>- 8 x 57 J ou 8 x 57 JS (7,92 x 57 Mauser ou 7,92 x 57 JS ou 8 mm Mauser)</li> <li>- 303 British ou 7,7 x 56</li> <li>- 7,62 x 54R ou 7,62 x 54 R Mosin Nagant</li> </ul>

## ANNEXE N°2

Pour connaître l'espèce tarifaire de votre matériel (nomenclature à 8 chiffres), rendez-vous sur RITA ENCYCLOPÉDIE > 1.Nomenclature :

<https://www.douane.gouv.fr/rita-encyclopedie/public/accueil/init.action>


Rentrez le chiffre 93 dans le champ « Nomenclature » puis cliquez sur ARBRE DES NOMENCLATURES. Vous allez pouvoir affiner votre recherche afin de trouver le code douanier du matériel.

RECHERCHE PAR NOMENCLATURE	RECHERCHE PAR MOTS
Date de recherche : 07/11/2023	
<b>NOTES LÉGALES INTÉGRALES</b>	
Nomenclature : <input type="text" value="93"/>   <i>Vous pouvez saisir 2, 4, 6, 8 ou 10 caractères ou cliquer sur la loupe.</i>	Mots recherchés : <input type="text"/>  <i>Entrez un mot ou deux mots associés par un espace (ex : monte charge, tomate cerise) ou utilisez les opérateurs ET, OU ou SAUF (ex 'moules SAUF Chap.03' ou 'moules ET Chap.03'). Pour votre information, les accents ne sont pas pris en charge.</i>
<b>HISTORIQUE DES NOMENCLATURES</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Elargir la recherche aux libellés des notes légales
<b>NOTES LÉGALES</b>	<b>RECHERCHE PAR MOTS CLES</b>
<b>ARBRE DES NOMENCLATURES</b>	
<b>AIDES RÉGLEMENTAIRES</b>	

Les 8 chiffres d'une nomenclature apparaissent en couleur verte (arbre totalement déployé).

### Exemple :

#### SECTION XIX - ARMES ET MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES

- [-] Chapitre 93 **ARMES, MUNITIONS ET LEURS PARTIES ET ACCESSOIRES** 
- [-] 9301 Armes de guerre, autres que les revolvers, pistolets et armes blanches du no9307 [TN 701](#)
- [-] 9302000000 Revolvers et pistolets, autres que ceux des n\$0\$s|9303|ou 9304 [21.002](#) [TN 701](#)
- [-] 9303 Autres armes à feu et engins similaires utilisant la déflagration de la poudre (fusils et carabines de chasse, armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon, pistolets lance-fusées et autres engins conçus uniquement pour lancer des fusées de signalisation, pistolets et revolvers pour le tir à blanc, pistolets d'abattage à cheville, canons lance-amarres, par exemple) [TN 701](#)
  - [-] 9303100000 Armes à feu ne pouvant être chargées que par le canon
  - [-] 930320 autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif comportant au moins un canon lisse
    - [-] 9303201000 à un canon lisse
    - [-] 9303209500 autres
  - [-] 9303300000 autres fusils et carabines de chasse ou de tir sportif
  - [-] 9303900000 autres
- [-] 9304000000 Autres armes (fusils, carabines et pistolets à ressort, à air comprimé ou à gaz, matraques, par exemple), à l'exclusion de celles du n\$0|9307 [TN 701](#)
- [-] 9305 Parties et accessoires des articles des n\$0\$s|9301|à 9304 [TN 701](#)
- [-] 9306 Bombes, grenades, torpilles, mines, missiles, cartouches et autres munitions et projectiles, et leurs parties, y compris les chevrotines, plombs de chasse et bourres pour cartouches [TN 701](#)
- [-] 9307000000 Sabres, épées, baïonnettes, lances et autres armes blanches, leurs parties et leurs fourreaux [21.002](#) [TN 701](#)

Un fusil de chasse avec deux canons lisses a pour nomenclature : 9303209500.